

Je soussigné, Anthony PIGIER,

Atteste que **Mme Evelyne REVELLAT** a obtenu lors du comité des engagements de Val de Marne Actif Pour l'Initiative – Territoire EST – du 21 Mai 2015, les accords financiers suivants, en vue de la création de l'entreprise **KHEPRI** :

Ce procès-verbal est conforme au relevé de décisions signé par le Président du comité d'agrément et disponible au siège de l'association.

DECISION GARANTIE FGIF

<input checked="" type="checkbox"/> Accordé <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Ajourné	Montant du prêt bancaire demandé : 75 000 € Durée du prêt Bancaire : 60 mois Montant de la garantie FGIF demandée : 45 000 € Montant de la garantie FGIF accordée : 45 000 € Quotité : 60 %	Cotation : 2 C
--	---	-------------------

DECISION PRÊT D'HONNEUR

<input checked="" type="checkbox"/> Accordé <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Ajourné	Montant demandé : 10 000 € Montant accordé : 10 000 € Durée : 59 mois - Différé de 6 mois
--	---

RAPPELS :

- Pour la garantie FGIF, les cautions ou garanties personnelles sont exclues

Ces décisions sont valables 6 mois à compter de la date de passage en comité et sous réserve de respect du plan de financement validé lors du comité.

Le Délégué Territorial

Anthony PIGIER



VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE
SIRET 4282221100026 • APE 9499Z

85/87 avenue du Général de Gaulle • 94017 CRETEIL

Accueil créateurs : 01 43 91 13 33 • Administration : 01 77 35 04 90